



HAL
open science

Après l'Empire. Introduction à l'ouvrage

Laurent Dornel

► **To cite this version:**

Laurent Dornel. Après l'Empire. Introduction à l'ouvrage. Michaël Parsons, Laurent Dornel. Fins d'Empires, PUPPA, 2016. hal-02175071

HAL Id: hal-02175071

<https://hal.science/hal-02175071>

Submitted on 21 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurent Dornel

Après l'Empire

« L'empire, écrivent Jane Burbank et Frederick Cooper dans leur somme magistrale¹, fut une forme d'État remarquablement durable [...] par comparaison, l'État-nation apparaît comme une petite anomalie sur l'horizon historique, comme une forme d'État récemment émergée sous les cieux impériaux ». Voilà sans doute une des raisons pour lesquelles, « depuis la chute de Rome, la question impériale est un élément fondamental dans la réflexion historique occidentale² ». La production historique sur les empires est bien trop ancienne et abondante pour qu'on l'évoque ici. Toutefois, à suivre Sanjay Subrahmanyam dans sa Leçon inaugurale au collège de France³, les empires, en ce qu'ils permettent une nécessaire « forme de xénologie », sont au cœur des grands récits historiques depuis Polybe et Sima Qian jusqu'aux auteurs espagnols du xvi^e siècle (Fernandez de Oviedo, Bartolomé de las Casas) en passant par Abu Ja'far al-Tabari ou Abu Raihan al-Biruni. Au xiii^e-xiv^e siècle, rappelle-t-il, l'Empire mongol, et au-delà, la Chine, ont fasciné les savants, en particulier ceux du monde perse. À partir du xvi^e siècle, l'Empire ottoman commence à intéresser les savants européens comme le grand humaniste Hans Löwenklau (Johannes Leunclavius) ou l'historien anglais Richard Knolles (*The Generall Historie of the Turkes*, 1603). Ces empires constituent des formations politiques et culturelles qui permettent d'exprimer au mieux la grandeur, la démesure, le défi lancé par les hommes au temps et à l'espace ; mais ils signifient aussi la fragilité, la contingence, la fin de toute chose : leur *décadence* précède inéluctablement leur *effondrement* et leur *disparition*. En ce sens, ils offrent une sorte de paradigme au moyen duquel on peut écrire et lire l'histoire des hommes. Au xviii^e siècle, Edward Gibbon (1737-1794) publie *The History of the Decline and Fall of the Roman Empire* (six volumes publiés entre 1776 et 1788), vaste fresque dont Robert Mankin souligne dans le présent volume qu'elle fut « la Bible de la culture impériale britannique ». Au siècle suivant, la forme impériale fascine toujours autant, comme en témoignent la traduction par François Guizot de la somme de Gibbon ou les *Récits de l'histoire*

1

1 - *Empires de la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011, p. 15. [*Empires in Global History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010]

2 - Karen Barkey, « Trajectoires impériales : histoires connectées ou études comparées ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007/5, n° 54-4 bis, p. 90-103.

3 - *Aux origines de l'histoire globale*, Paris, Collège de France-Fayard, 2014.

romaine. *Derniers temps de l'empire d'occident* (1860) d'Amédée Thierry, régulièrement réédités – avec parfois d'autres titres – de son vivant comme après sa mort. On comprend donc que les empires soient une part essentielle des grandes histoires universelles que Subrahmanyam considère comme un élément de la généalogie de l'histoire globale ou connectée.

Si aujourd'hui les empires ont plutôt mauvaise presse – l'État-nation ayant été consacré comme la forme politique du futur – leur histoire continue de susciter une importante activité éditoriale et de faire l'objet de renouvellements historiographiques majeurs.

En Angleterre, l'histoire impériale constitue depuis John Seeley (*The Expansion of England*, 1883) un véritable champ disciplinaire⁴. Entre 1929 et 1936, paraissent ainsi les huit volumes de la désormais classique *Cambridge History of the British Empire* détrônée à la fin du siècle par les cinq tomes de *The Oxford History of the British Empire* (1998-1999). Apparue au cours des années 1980, la *New imperial history* – qui ne se limite plus au seul domaine impérial britannique – se manifeste par de très nombreuses publications d'où émergent deux pôles : les *Critical Perspectives on Empire* (Cambridge University Press) et surtout les *Studies in Imperialism* dirigées par John MacKenzie et Andrew Thompson (plus d'une centaine de titres en un peu plus de vingt ans), véritables promoteurs du *cultural turn* qui, à la suite des travaux d'Edward Said⁵ et des *subaltern studies*, a transformé ce champ d'études.

2

En France, l'histoire impériale a longtemps été liée à celle de la colonisation, comme en Angleterre, mais n'a pas bénéficié de la même aura. Quoique dynamique avec des historiens comme Charles-André Julien (1891-1991), Jean-Louis Miège (1923) ou Charles-Robert Ageron (1923-2008), l'histoire coloniale n'a jamais occupé une place réellement centrale dans le champ historiographique français et surtout, elle a été très largement délaissée depuis les années 1960⁶. Elle connaît néanmoins depuis peu un indéniable regain d'intérêt comme l'attestent notamment les numéros spéciaux de revues⁷, les travaux

4 - Pour un aperçu bibliographique, Andrew Porter (ed.), *Bibliography of Imperial, Colonial and Commonwealth History since 1600*, Oxford University Press, 2002 et Bernard Porter, « L'Empire dans l'histoire britannique », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, « L'ère victorienne revisitée », n° 37, 2008/2, p. 127-143.

5 - En particulier *Culture and Imperialism*, New York, Vintage Books, 1993.

6 - Voir le dossier « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 » de la revue *Afrique & Histoire* (2006/2, vol. 6) coordonné par Sophie Dulucq. Voir aussi Pierre Vermeren, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » postcolonial (1962-2012)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.

7 - « Sujets d'empire », *Genèses*, 2003/4, n° 53. « L'empire pour mémoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2014/2 (n° 61-2). « Confins d'empire », *Annales. Histoire, Science sociales*, vol. 62 (6/2007). « Empires », *Annales. Histoire, Science sociales*, 2008/3 (63^e année).

de Pierre Singaravélou⁸ ou de Patrice Gueniffey et Thierry Lentz⁹, les nombreux articles et débats ayant suivi la publication des travaux de Frederick Cooper avec Jane Burbank ou Laura Ann Stoler, ou encore le séminaire mené par Cécile Vidal à l'EHESS intitulé « La nouvelle histoire impériale : concepts, enjeux, débats, méthodes ».

Comme le souligne la spécialiste de l'Empire ottoman Karen Barkey, la *question impériale* a suscité des approches bien diverses. Celle qui a longtemps dominé, au point de constituer un véritable type de narration, pourrait être présentée par Rupert Emerson (1899-1979), spécialiste états-unien d'histoire politique, de relations internationales mais également expert auprès de plusieurs gouvernements de son pays. On pourrait résumer ce *narrative* par cette phrase extraite de l'une de ses œuvres majeures¹⁰ : « À l'issue d'une période noire, les empires se sont écroulés et les nations se sont élevées pour prendre leur place ». Au fil du temps, s'est donc affirmé un « récit conventionnel¹¹ » qui a connu plusieurs modalités. Le modèle « ascension et chute » est probablement le plus répandu¹² et persiste encore ainsi qu'en témoignent les ouvrages de Dominic Lieven¹³, Caroline Finkel¹⁴, ou encore de John Darwin¹⁵ en langue anglaise. À l'image d'un Gabriel Martinez-Gros¹⁶, les historiens français n'échappent pas du reste à ce mode narratif. Mais, au-delà de ce schéma, de nombreux ouvrages proposent des perspectives théoriques sur la désagrégation des empires. L'idée centrale,

8 - *Professer l'Empire : les sciences coloniales en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011. L'auteur a récemment dirigé *Les empires coloniaux : XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013. P. Singaravélou a organisé à l'IHMC (Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, UMR CNRS-ENS-Paris 1) pendant plusieurs années, avec Hélène Blais, Armelle Enders, Jean-François Klein, Emmanuelle Sibeud et Sylvie Thénault, un séminaire centré sur l'histoire impériale, étudiant par exemple les circulations impériales.

9 - *La fin des empires*, Paris, Perrin, 2016.

10 - *From Empire to Nation : The Rise to Self-Assertion of Asian and African Peoples*, Cambridge, Harvard University Press, 1960. Cité par K. Barkey, *art. cit.*, p. 90.

11 - J. Burbank et F. Cooper, *op. cit.*, p. 14.

12 - Par exemple, John Gallagher, *The Decline, Revival and Fall of the British Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

13 - *Empire : The Russian Empire and Its Rivals*, New Haven, Yale University Press, 2002.

14 - *Osman's Dream : The Story of the Ottoman Empire, 1300-1923*, New York, Basic Books, 2006.

15 - *After Tamerlane : The Global History of Empire*, London-New-York, Allan Lane, 2007. Ouvrage publié l'année suivante en version *paperback* sous le titre : *After Tamerlane : The Rise and Fall of Global Empires, 1400-2000*, London, Penguin Books, 2008. Peu après, Darwin publie *The Empire Project : The Rise and Fall of the British World-System 1830-1970*, Cambridge University Press, 2011.

16 - *Brève histoire des empires : comment ils surgissent, comment ils s'effondrent*, Paris, Le Seuil, 2014.

que l'on retrouve chez Alexander Motyl¹⁷, Niall Ferguson¹⁸ ou encore Hendrik Spruyt¹⁹, est que « les empires, en tant que structures absolutistes, sont condamnés à s'écrouler car au fur et à mesure qu'ils s'étendent et ont recours au gouvernement indirect, ils perdent le contrôle sur leur périphérie et tendent à s'affaiblir²⁰ ».

Depuis une bonne vingtaine d'années, l'histoire impériale, tout en étant profondément renouvelée par les *postcolonial studies*, a incontestablement bénéficié de l'essor de l'histoire mondiale ou globale, atlantique ou connectée²¹ ce qui l'a conduite ainsi à minimiser la spécificité des empires coloniaux européens et à poser à nouveaux frais la question : « qu'est-ce qui fait empire ? ». Question dont s'empare en particulier Frederick Cooper. Dès 2005, ce dernier, à l'occasion d'une critique vigoureuse de la « modernité coloniale » et d'une étude de la place du colonial dans l'histoire européenne²², définissait l'empire comme une forme étatique, mais différente de l'État-nation, soulignant la complexité des espaces impériaux. Pour lui, ce qui définit fondamentalement un empire, c'est la manière différenciée de gouverner des peuples différents : « tous les empires, écrivait-il, d'une manière ou d'une autre,urent combiner différence et intégration²³ ». Il propose ainsi la définition suivante : « Un empire est une unité politique qui est vaste, expansionniste (ou conservant le souvenir d'un passé expansionniste) et qui reproduit la différenciation et l'inégalité chez les peuples qu'il inclut. L'ampleur de l'institutionnalisation de la différence dans l'espace est un important élément de la constitution d'un empire. L'Empire a pu être une phase d'un État (...) un État-empire est une structure qui reproduit des distinctions au coin des collectivités tout en les soumettant, de manière plus ou moins marquée, à l'autorité dirigeante ». Selon Cooper, ce qui caractérise donc un empire, c'est la tension entre un centre impérial potentiellement démocratique et « la périphérie coloniale dans laquelle l'accès aux droits – si tant est qu'ils fussent accessibles –

4

17 - *Imperial Ends : The Decay, Collapse, and Revival of Empires*, New York, Columbia University Press, 2001.

18 - *Empire : The Rise and Fall of the British World Order and the Lessons for Global Power*, New York, Basic Books, 2003.

19 - *Ending Empire : Contested Sovereignty and Territorial Partition*, Ithaca, Cornell University Press, 2005

20 - K. Barkey, *art. cit.*, p. 92.

21 - Pour une première approche de la vaste bibliographie, cf. le numéro spécial de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007/5, n° 54-4 bis.

22 - *Colonialism in Question: Theory, Knowledge History*, Berkeley, University of California Press, 2005. En 1997, Cooper avait publié avec Ann Laura Stoler un autre ouvrage majeur : *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, University of California Press, dont le chapitre introductif a été traduit en français : *Repenser le colonialisme*, Paris, Payot, 2013.

23 - *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010, p. 36.

exigeait la preuve d'une transformation personnelle²⁴ ». Cette problématique est au cœur de la grande synthèse qu'il publie en 2010 avec Jane Burbank. Bizarrement, le sous-titre de l'ouvrage original (*Power and the Politics of Difference*) a disparu dans la traduction française. C'est pourtant bien ces « politiques de la différence » qui ont fait des empires des formations fascinantes, tentant d'articuler l'unité et la diversité, rassemblant « les peuples et les nations, les régimes juridiques et les identités, les systèmes économiques en de cohérentes mosaïques²⁵ ». Ce qui définit en dernier ressort les empires, c'est l'invention d'une « souveraineté feuilletée » à même de combiner « un ensemble de polités composites ». Les États-Empires « distinguent et hiérarchisent pour articuler les différences sans les abolir », donnant naissance ainsi à des « répertoires impériaux » à la fois divers et flexibles, à une « grammaire de la différence » qui remet en cause l'idée selon laquelle « l'expérience historique que les peuples ont de la colonisation avait fait naître chez eux des préoccupations communes, comme si la culture du pouvoir impérial était encore la norme à laquelle les diverses cultures nationales devaient se référer²⁶ ». En dernier ressort, c'est aussi la pertinence de la « postcolonialité » ou du « moment postcolonial » – en tant qu'ils forment à leur tour un nouveau récit conventionnel – qui est interrogée.

Fort de cette approche dynamique, Cooper questionne à nouveau la forme impériale : qu'est-ce qui distingue les empires « modernes » des empires « archaïques », les empires coloniaux des autres types d'empire ? Pour lui, « les vieux empires durèrent des siècles, tandis que les nouveaux – les colonies africaines françaises, britanniques et belges – durèrent seulement quelques décennies. [...] Ce qui frappe dans ces comparaisons, c'est l'incapacité des États européens "modernes" à exercer ce pouvoir en Afrique. La domination coloniale fut un empire au rabais²⁷ ». Les empires modernes, extensions des États-nations, furent en outre « plus explicites sur la codification de la différence – et, en particulier, sur la codification de la race – que les empires aristocratiques²⁸ ». De manière générale, les États impériaux du XIX^e siècle ont mis en œuvre une « racialisation de la différence ». Il s'agit là d'une des tensions d'empire les plus fondamentales, « à savoir la construction permanente et vigilante d'une grammaire de la différence à mesure que les populations des colonies contestaient et reformulaient les prétentions européennes à la supériorité²⁹ ».

24 - *Ibid.*, p. 42.

25 - Clément Thibaud, « Empire et dépendances. À propos de J. Burbank et F. Cooper, *Empires in Global History* », *La Vie des idées*, 15 décembre 2010. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Empire-et-dependances.html>

26 - A. L. Stoler et F. Cooper, *op. cit.*, p. 93.

27 - *Le colonialisme en question*, *op. cit.*, p. 210.

28 - *Op. cit.*, p.36.

29 - A. L. Stoler et F. Cooper, *Repenser le colonialisme*, *op. cit.*, p. 14.

Outre les empires « archaïques » ou « aristocratiques » – parmi lesquels se distinguent les empires ottoman, russe et austro-hongrois soudés en partie par le principe dynastique – ; outre les empires modernes – qui furent presque toujours des empires coloniaux et dont les principaux furent les empires britanniques et français –, Cooper analyse également ce qu'il nomme, à propos des États-Unis, « l'empire malgré lui ». En réalité donc, les constructions impériales sont variées et évolutives, point sur lequel insistaient dès 1953 John Gallagher et Ronald Robinson avec leur concept d'« empire informel³⁰ » ou John Darwin en 1991 : l'empire britannique, écrivait-il, ne fut jamais une entité politique fixe, mais un système qui périodiquement s'étendait et se contractait, se décentralisait et se recentralisait, et cela dès avant 1914³¹.

Grâce à ces approches renouvelées, l'histoire impériale peut enfin échapper à la linéarité et à la téléologie, il est désormais possible d'interroger plus vigoureusement le schéma de l'inéluctable transition menant de l'empire à l'État-nation. Dès lors, une autre lecture des fins d'empires s'ouvre, qui ne réduit pas ces dernières au simple triomphe des nationalismes mais invite à focaliser l'analyse sur les circulations, les tensions ou les interstices, dans la lignée des perspectives que traçait Georges Balandier dès 1951 dans son article sur la situation coloniale³².

6 Pour F. Cooper, « le fait le plus important concernant les empires est qu'ils ont disparu³³ », même si, précise-t-il avec J. Burbank, certains empires qu'on croyait disparus sont de retour (Chine, Russie). Cette question de la fin des empires a longtemps été l'un des motifs récurrents du récit impérial. Parfois, c'est tout simplement la date du décès qui est problématique³⁴. Dans d'autres cas, se pencher sur la fin d'un empire vise à trouver les clés du temps présent en exemplarisant le passé. Ainsi la *décadence* à l'origine de la vision apocalyptique de la chute de l'Empire romain ne fut-elle souvent celle que voulaient voir les historiens dans leur propre époque³⁵. Nombreux sont les ouvrages qui, analysant les derniers jours de Rome, expriment en réalité une angoisse des peuples devant la perspective de leur propre disparition. La fin d'empire constitue ainsi

30 - « The Imperialism of Free Trade », *The Economic History Review*, Second series, vol. VI, n° 1, 1953.

31 - *The End of the British Empire. The Historical Debate*, Oxford, Basil Blackwell, 1991, p. 118.

32 - « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, XI, 1951, p. 44-79, republié dans la même revue en janvier-juin 2001, vol. CX, p. 9-29.

33 - *Op. cit.*, p. 273.

34 - « When, indeed, did empire end ? », interroge ainsi John Darwin, *The End of the British Empire*, *op. cit.*, p. 3.

35 - Sur ce point, Bryan Ward-Perkins, *The Fall of Rome and the End of Civilization*, Oxford, Oxford University Press, 2005. Traduit en français : *La chute de Rome : fin d'une civilisation*, Alma éditeur, 2014.

un thème profondément politique. Pour Emmanuel Todd par exemple, analyser « la décomposition de l'empire américain » n'est pas un exercice politiquement neutre : c'est l'occasion de mettre en pratique ses positions antilibérales et anti-américaines, d'en appeler à une réconciliation avec une Russie définie comme un « acteur stable et fiable de l'équilibre des puissances » et surtout de réaffirmer la toute-puissance et le caractère indépassable de l'État-nation³⁶. Plus récemment – et sans doute de manière plus solidement argumentée – Pankaj Mishra déplorait que la Chine et l'Inde, à l'occasion du déclin de l'Occident, s'attachent à devenir des États-nations tout entiers tendus vers la croissance économique et hostiles à toute hétérogénéité ethnique, reproduisant finalement le schéma conventionnel des sorties d'empires³⁷. Pour notre part, nous considérons, avec F. Cooper, que :

L'intérêt de la réflexion sur les empires ne réside pas dans le fait qu'ils représentent de bons modèles pour l'avenir ou une forme de pouvoir politique dont nous devons craindre le retour. La valeur du récit retraçant l'histoire des empires dépend de la place qu'il accorde aux trajectoires historiques, à l'ouverture et à la fermeture des possibilités, à la transformation des concepts à mesure qu'ils furent appropriés par différentes populations et au lien entre les luttes localement circonscrites et la reconfiguration, à l'échelle mondiale, des perceptions de la normalité et de l'inconcevable³⁸.

7

Ce qui nous intéresse donc ici, ce sont les dynamiques à l'œuvre dans les fins d'empires, dynamiques qui expliquent par exemple que les empires n'en finissent pas de finir, que les projets impériaux puissent être poursuivis par d'autres moyens ou encore, que la fin formelle d'un empire – pour autant qu'elle puisse être très précisément fixée – ne scelle pas un divorce radical entre les deux parties impliquées ni ne mette un terme à l'ordre colonial. Ainsi, au lendemain de leur indépendance, l'Afrique du Sud et la Rhodésie maintiennent leur idéologie raciale et les formes de discrimination, la défense de l'ordre racial se formulant désormais « en termes non plus impériaux mais nationaux³⁹ ».

36 - Emmanuel Todd, *Après l'empire. Essai sur la décomposition de l'empire américain*, Paris, Gallimard, 2002, p. 171. Le souverainisme de E. Todd l'a conduit en 2015 à dénoncer violemment le pseudo impérialisme de l'Allemagne et, début 2016, à maintenir que la Russie est « une puissance d'équilibre » (« La France s'est mise en état de servitude volontaire par rapport à l'Allemagne », entretien avec Olivier Berruyer, <https://www.les-crises.fr/todd-1-la-servitude-volontaire-de-la-france>).

37 - Pankaj Mishra, *From the Ruins of Empire. The Revolt Against the West and the Remaking of Asia*, Londres, Penguin Books, 2012, 356 p. Voir le compte rendu par Blaise Truong-Loï, le 12 novembre 2015, *La vie des Idées*. [URL : <http://www.laviedesidees.fr/Lendemain-d-empires.html>].

38 - *Le colonialisme en question*, op. cit., p. 323.

39 - J. Burbank et F. Cooper, op. cit., p. 574.

Nous nous demanderons ici non pas *quand* tel empire est mort ou bien si sa désintégration doit davantage aux fortes centrifuges de ses périphéries qu'à une crise du centre impérial⁴⁰, mais plutôt quels sont les processus à l'œuvre pendant et après qu'un empire se défait. Les contributions réunies concernent deux puissances impériales comparables, la Grande-Bretagne et la France ; elles convergent vers l'idée que les fins d'empires sont fondamentalement des périodes de transition touchées également par les tensions que nous venons d'évoquer. Entre le milieu des années 1940 et le début des années 1960, se manifeste en effet « le caractère schizophrénique du colonialisme d'après guerre, tantôt intégrateur, capable de débats rationnels avec les activistes politiques africains ou asiatiques, tantôt extrêmement violent contre toute une catégorie de population perçue comme une menace⁴¹ ».

8

Pour la Grande-Bretagne comme pour la France, la fin des empires prend la forme d'une décolonisation qui survient au moment où ces deux puissances sont reléguées au rang de puissances secondaires. Leur affaiblissement s'est accéléré avec la Seconde Guerre mondiale, est officialisé avec la Guerre froide qui a promu les États-Unis et l'URSS comme acteurs principaux des relations internationales, et est définitivement acté par l'humiliation de Suez⁴². Pour autant, les quelques années qui précèdent les accords de décolonisation constituent une période plus complexe que l'on ne le pense. En effet, il serait très approximatif de considérer que ces accords soient survenus uniquement à la suite d'un long relâchement de la tutelle coloniale ou d'une inévitable victoire des revendications nationalistes. La Grande-Bretagne à partir de 1940 et la France, à partir de 1946, encouragent « une nouvelle vision économique et sociale de leur empire⁴³ ». La notion de mission civilisatrice s'efface alors derrière le concept de développement qui inclut « de manière plus subtile la hiérarchie associée au processus de civilisation. [...] Le concept de développement fit office de pont pour franchir la période de la décolonisation ; il fut la dernière forme sous laquelle furent formulées les prétentions hégémoniques du colonialisme et la première forme sous laquelle les régimes indépendants affirmèrent la nature progressiste de leur politique⁴⁴ ». Par ailleurs, en France, la Constitution de 1946 déclare que les habitants de l'Union française

40 - Pour se faire une idée des modèles d'analyse des fins d'empires, cf. John Darwin, *The End of the British Empire*, *op. cit.*

41 - J. Burbank et F. Cooper, *op. cit.*, p. 567.

42 - Voir la contribution de Jean-Pierre Bat et Vincent Hiribarren dans ce volume. Pour aller plus loin, John Darwin, *The Empire Project. The Rise and Fall of the British World-System*, Cambridge University Press, 2009 (plus particulièrement le chapitre 13 : « The Third World Power, 1951-1959 ») ; Raphaël Liogier, *Le Complexe de Suez, le vrai déclin français (et du continent européen)*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2015.

43 - J. Burbank et F. Cooper, *op. cit.*, p. 564.

44 - F. Cooper et A. L. Stoler, *op. cit.*, p. 98.

auront la « qualité » de citoyens français et prévoit une extension progressive de la participation des anciens sujets aux élections. Cette nouvelle citoyenneté ne conditionne plus la citoyenneté à la soumission du sujet au Code civil français au lieu du droit islamique ou coutumier. La nouvelle Union française s'annonce par conséquent « égalitaire mais aussi multiculturelle⁴⁵ ». À peu près au même moment, en 1948, la Grande-Bretagne crée une forme de citoyenneté impériale, dérivée de la citoyenneté initialement définie dans chaque dominion et étendue aux sujets coloniaux. En vertu de cette législation, les gens des colonies et des dominions ont le droit de s'installer dans les îles britanniques – à la manière des citoyens de l'Union française, qui disposent de celui de s'installer en France métropolitaine. Après 1951, alors que l'Inde a accédé depuis quatre ans déjà à l'indépendance, le but de la politique étrangère vise à contenir le retrait impérial ; au lendemain de la « crise impériale » de 1945-1948⁴⁶, s'impose une vision ambitieuse d'une Grande-Bretagne revitalisée, ayant récupéré des ravages de la Guerre et jouant un rôle actif et interventionniste dans le monde pour la défense des intérêts britanniques⁴⁷. Mais ce n'est qu'un feu de paille...

On a coutume d'opposer les décolonisations britannique et française. La première aurait été pacifique, progressive – en raison d'un Commonwealth qui aurait formé une véritable alternative – et se serait déroulée sans crise interne majeure⁴⁸. Mais il faut distinguer la fin de l'empire des processus d'indépendance. Pour J. Darwin, la chronologie de la fin de l'empire britannique débute en 1919, avec le *Government of India Act* qui permettait un self-government partiel au niveau provincial, la Grande-Bretagne conservant néanmoins le contrôle sur la défense, la politique étrangère et les finances centrales. La deuxième date est « l'indépendance » de l'Égypte (1922), suivie par le statut de Westminster en 1931, lequel fixe une égalité constitutionnelle des Dominions avec la métropole. En revanche, Darwin fait commencer la chronologie de l'indépendance à 1946 (Jordanie), et à 1947 (Inde, Pakistan), les indépendances allant jusqu'aux années 1980 (Zimbabwe en 1980, Belize en 1981, St Christopher and Nevis en 1983)⁴⁹. Toutefois, le caractère « pacifique » de la décolonisation relève en partie du mythe politique comme en témoigne l'extrême violence de la répression contre les Mau-Mau au Kenya⁵⁰.

45 - J. Burbank et F. Cooper, *op. cit.*, p. 567.

46 - J. Darwin, *The End of the British Empire*, *op. cit.*, p. 121.

47 - Sur ce point, nous suivons Martin Lynn (ed.) *The British Empire in the 1950s. Retreat or Revival ?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006.

48 - « Britain passes from its imperial to its postimperial age without a serious shock », écrit J. Darwin, *The End of the British Empire*, *op. cit.*, p. 2.

49 - *Ibid.*

50 - Caroline Elkins, *Imperial Reckoning : The Untold Story of Britain's Gulag*, New-York, Holt, 2005 (publié au Royaume-Uni sous le titre *Britain's Gulag, The Brutal End of Empire*, London, Jonathan Cape, 2005).

La France n'aura jamais disposé de l'équivalent du Commonwealth. La décolonisation y est plus violente et prend la forme de conflits larvés (Maroc, Tunisie) ou de guerres longues et coûteuses (Indochine, Algérie). Certes, en 1958, lorsque le gouvernement français offre à chaque territoire africain l'alternative de l'indépendance immédiate ou du maintien – avec une large autonomie – dans la Communauté française, seule la Guinée vote pour la séparation totale. Mais, deux ans plus tard, « la dissolution de l'Empire français en Afrique subsaharienne et son remplacement par des États-nations territoriaux deviennent la seule option de sortie⁵¹ ».

Divorce par consentement mutuel dans un cas, rupture définitive dans un autre ? Rien n'est moins sûr, comme le montrent les recherches présentées ici : pour la France et la Grande-Bretagne, les fins d'empire ressemblent davantage à une transition qu'à une rupture définitive. À l'ordre colonial succède un ordre postcolonial dont la définition présente des enjeux réels : néocolonialisme ? Nouvelle forme d'impérialisme entrant dans le cadre du *soft power* théorisé par Joseph Nye⁵² ?

10 Pour commencer le présent ouvrage, Robert Mankin analyse quelques modèles de fin d'empire chez Edward Gibbon, et, en soulignant les multiples usages politiques de la notion de déclin impérial, ouvre ainsi de nombreuses pistes de réflexion. Dans son *History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, Gibbon cherche dans le passé, et plus précisément dans la chute de l'empire romain, des clés pour interpréter la première grande crise de l'empire britannique, à savoir la révolution américaine : s'agit-il d'une chute ? D'une décadence ? D'une crise ? Faut-il appréhender la fin de l'empire en termes moraux, politiques, économiques ?

L'ouvrage se divise ensuite en trois parties d'inégale importance. Dans la première, qui propose des regards croisés sur les fins d'empire britannique et français, Jean-Pierre Bat et Vincent Hiribarren interrogent la place de l'Afrique dans l'histoire de l'impérialisme, et de l'impérialisme le plus contemporain. Ils y observent les soubresauts terminaux des empires britannique et français. Dans le premier cas, le Commonwealth a permis une forme de transition vers les indépendances, vers la formation d'un empire sans colonies. En revanche, dans le second, la structure inaboutie de l'Union française atteste de l'incapacité à réellement réformer l'empire. En dépit de rivalités anciennes, ces deux empires se rapprochent à l'occasion de l'expédition de Suez. Toutefois l'échec de

51 - J. Burbank et F. Cooper, *op. cit.*, p. 568. Voir notamment Jean-Pierre Bat, *Le syndrome Foccart : la politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012.

52 - Bound to Lead: *The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990 [trad. *Le leadership américain : quand les règles du jeu changent*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992] ; *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs, 2004.

ce pacte néocolonial pose notamment une question à laquelle la France et la Grande-Bretagne donnent deux réponses différentes : comment sortir du borbier de la décolonisation ? Pour Londres, l'échec de Suez enterre la politique de la canonnière, marque la prise de conscience que désormais rien ne peut se faire sans l'appui des États-Unis. La France, au contraire, s'enferme dans la guerre d'Algérie puis dans son pré carré, la Françafrique. Pour autant, comme le soulignent les guerres oubliées et les amnésies post-impériales, l'Afrique reste le dernier bastion des ambitions coloniales de ces deux pays. Les guerres « contre-subversives » sont menées avec des appareils répressifs comparables et directement issus des guerres asiatiques (Indochine, Malaisie) : pour la France, la guerre d'Algérie fait oublier les luttes au Cameroun tandis que la Grande-Bretagne invente le discours d'une décolonisation pacifique. Dans la seconde partie de leur texte, les auteurs analysent la façon dont la décolonisation en Afrique a radicalement transformé le sens du terme *empire* : à l'empire formel ou informel a succédé un empire sans colonie⁵³, un empire constitué par un réseau nébuleux (Foccart). Denis Leroux, comparant ici l'action de l'armée française dans deux conflits – la guerre d'Algérie (1954-1962) et la guerre du Cameroun (1955-1971) – prolonge la réflexion en assurant que la notion de décolonisation ne permet pas de saisir véritablement les logiques impériales. Il propose une analyse des processus à l'œuvre dans la dynamique de *state building* qui accompagne la décolonisation. En effet, non seulement la décolonisation ne met pas fin à l'impérialisme, mais elle peut se traduire par la volonté, de la part de métropole, d'imposer sur les territoires libérés de la tutelle directe, de « nouveaux répertoires d'action politique et militaire ». Ainsi, à l'occasion des opérations de « pacification » en Algérie et au Cameroun⁵⁴, est élaborée et instaurée « l'action psychologique » dite aussi « doctrine de la guerre révolutionnaire » caractérisée notamment par des regroupements de population et l'imposition du salariat qui ont pour objectif d'intégrer les populations et les territoires coloniaux dans des rapports économiques réformés. Finalement, l'emprise sur les populations s'avère plus forte que pendant l'ère coloniale. Ces formes de « modernisation autoritaire » se retrouvent du reste dans bien des aspects de la décolonisation britannique (Malaisie, Kenya) ou belge (Congo). Toutefois, les logiques (post) impériales ne sont pas marquées par le seul sceau de la violence : le *hard power* s'accompagne ou est remplacé par le *soft power* comme en témoigne l'essor de la diplomatie culturelle qu'étudient successivement dans la seconde partie Nazirah Zein, Mélanie Torrent, Alice Byrne et Virginie Roiron.

53 - Harry Magdoff, *Imperialism without Colonies*, New York, Monthly Review Press, 2003.

54 - Denis Leroux rappelle que la France participe activement à la construction de la dictature d'Ahmadou Ahidjo instaurée après l'indépendance.

Nazirah Zein s'intéresse à l'influence culturelle de la France au Maroc entre 1956 et 1969, autrement dit au moment où la Guerre froide et l'émergence du Tiers-monde redéfinissent les relations internationales. Pour la diplomatie française, l'enjeu est la diffusion et l'ancrage de la langue et de la culture françaises au sein de la population marocaine. Mais l'action culturelle reste conditionnée à la présence d'une forte communauté française au Maroc. La politique culturelle s'organise donc autour de deux axes : l'enseignement du français dépendant du ministère des Affaires étrangères d'une part, et, d'autre part, la coopération au sein de l'enseignement marocain. Cette politique culturelle repose en particulier sur la Mission Universitaire et Culturelle et les Centres Culturels Français (Tanger puis Rabat, Tétouan, Fès, Marrakech, Casablanca). Elle se heurte toutefois rapidement à la question du financement : à partir des années 1960, le resserrement des crédits alloués à la politique culturelle et scolaire au Maroc contraint à une redéfinition de la coopération. L'auteure souligne ainsi le caractère contingent et évolutif de la coopération culturelle, trait que l'on retrouve du reste dans l'aire britannique.

12

Mélanie Torrent analyse ensuite à la fois l'influence des impératifs de la Guerre froide dans la renégociation de la place de la Grande-Bretagne en Afrique et la redéfinition de l'image diplomatique britannique au sein du Commonwealth. Le British Council, dont le premier centre est ouvert à Accra dès 1943, suivi par ceux de Lagos, Freetown, etc., est ainsi la pièce maîtresse d'une diplomatie culturelle qui passe par des publications anticommunistes, la promotion de la langue anglaise pour le plus grand nombre et non plus seulement pour les élites, l'octroi de bourses pour attirer des Ouest-Africains au Royaume-Uni. Progressivement, le British Council met l'accent sur des activités moins intellectuelles mais dont l'enjeu est majeur, comme les échanges sportifs et notamment le football.

Comme le montre ensuite Alice Byrne pour le cas de l'Inde, la diplomatie culturelle et scolaire, pendant la Guerre froide toujours, est envisagée comme le moyen de maintenir le lien malgré la perte de contrôle politique direct. On passe alors d'un empire caractérisé par la puissance commerciale et militaire à un « empire d'influence et d'identité » (John Darwin). La présence de British Council, conçu dès sa fondation (1934) comme un instrument de la propagande impériale, n'est pas remise en cause au lendemain de l'indépendance de l'Inde, parce qu'il apparaît aux dirigeants de celle-ci que le maintien d'un haut niveau d'anglais – langue internationale – est indispensable au moment où le développement scientifique et technique est défini comme une priorité. La fin des années 1940 et la décennie suivante voient donc la transformation progressive du Commonwealth en tant qu'organisation post-impériale traversée par de puissantes contradictions⁵⁵. C'est cette mue qu'analyse Virginie Roiron.

55 - Pour approfondir sur ce point : Martin Lynn (ed.), *The British Empire in the 1950s. Retreat ou Revival ?* Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2006.

Si, pour les Britanniques, ce nouveau Commonwealth est un moyen de maintenir par d'autres moyens un passé commun qu'ils ont forgé, en revanche, pour les jeunes nations indépendantes, il est l'expression de l'égalité des statuts et de la fin de l'impérialisme britannique. S'établit ainsi un consensus postcolonial dont les étapes décisives sont les Déclarations de Singapour (1971) et de Harare (1991) ou encore le sommet des Chefs de Gouvernement de Durban (1999). Progressivement, à la suite du NEPAD⁵⁶ qui institue un mécanisme de surveillance du respect de la démocratie (*African Peer Review Mechanism*), la pression entre pairs (« *peer pressure* ») se substitue à la tutelle impériale au sein du Commonwealth.

La dernière partie examine les séquelles et les conséquences des fins impériales mais plus spécifiquement dans les métropoles impériales. On y retrouvera également une thématique présente dans nombre de contributions, celle des circulations impériales. Joana Etchart dresse ainsi des parallèles entre la décolonisation et les interventions de « pacifications » en Irlande du Nord au début des années 1970. En effet, à la fin des années 1960, le retrait britannique dans les colonies a coïncidé avec un engagement accru en Irlande du Nord. La stratégie dite de *community development*, promue dans les colonies au cours des années 1940-1950 par le Colonial Office, et qui consistait à renforcer politiquement les élites locales, est alors transposée en Irlande sous la houlette de Hywel Griffiths. Ce dernier, qui avait travaillé en Afrique pour le Colonial Office puis pour le British Council, a pour tâche en Irlande de tenter de rapprocher les communautés religieuses. Cependant, cette stratégie cohabite avec une autre, inspirée par celle que les militaires avaient conduite dans les colonies : « *Win hearts and minds* » ; elle a été menée, notamment au Kenya et en Malaisie britannique, par Frank Kitson, que l'on retrouve en Irlande du Nord entre 1970 et 1972. Les fins d'empire peuvent ainsi être l'occasion de transferts de certains répertoires d'action propres aux colonies vers le centre impérial. Elles font bientôt émerger des enjeux mémoriels que Roberto Ceamanos examine au prisme d'une analyse croisée des cas français et espagnol. Il se demande en effet comment les sociétés et les historiographies française et espagnole ont articulé la mémoire et l'histoire de la colonisation et de la décolonisation algérienne. Il évoque les clivages au sein de la société française et plus particulièrement parmi les historiens, mais aussi le désintérêt des historiens espagnols pour le « rapatriement » de milliers de pieds-noirs dans la péninsule. Certes, ces derniers furent nettement moins nombreux à rejoindre l'Espagne que la France ; cela n'explique pas pour autant une telle asymétrie entre les mémoires et l'histoire de cet épisode. Pour R. Ceamanos, c'est par conséquent du côté de l'articulation des mémoires nationales et impériales tout comme des spécificités des pratiques historiennes qu'il faut chercher.

56 - *New Partnership for African Development* (2000).

Les travaux rassemblés dans ce livre sont issus du colloque international⁵⁷ *Regards transdisciplinaires sur les fins d'Empires* organisé par Michael Parsons assisté de Laurent Dornel à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour les 14 et 15 novembre 2013. Ce travail collectif a été rendu possible grâce au soutien de la Fédération de Recherche *Espaces-Frontières-Métissages*, de la Communauté d'agglomération de Pau, du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques et de la Région Aquitaine. Sa publication doit beaucoup à l'intérêt des PUPPA et de son directeur, Victor Pereira. Qu'ils en soient tous remerciés.

57 - Pour l'appel à communication : http://www.fabula.org/actualites/regards-transdisciplinaires-sur-les-fins-d-empires_55990.php

Le programme de ces journées est consultable sur Calenda : http://www.fabula.org/actualites/regards-transdisciplinaires-sur-les-fins-d-empires_55990.php